

**Commune de Reiningue**  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**1. Approbation du procès-  
verbal de la séance du  
1<sup>er</sup> avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité des voix** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal réuni le 1<sup>er</sup> avril 2026.

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



Commune de Reiningue  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**2. Attributions  
complémentaires de  
fonction des Adjointes et  
des conseillers  
municipaux délégués**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjointes :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

Lors de la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2026, les attributions déléguées aux adjoints ont été détaillées.

Les attributions déléguées à l'Adjoint M. Nicolas FADY sans incidence sur le taux indemnitaire fixé par délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2026 sont complétées comme suit :

Fonction	Prénom	Nom	Attributions
5 <sup>e</sup> Adjoint	Nicolas	FADY	Aménagements urbains, voirie, gestion de la forêt, lien avec l'association foncière de remembrement, suivi de la gestion de la chasse communale

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



**Commune de Reiningue**  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**3. Désignation des  
représentants du  
conseil municipal  
auprès de l'Office  
Municipal des  
Sports, Arts et  
Culture**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

Le Maire invite l'Adjoint délégué au lien avec les associations à proposer une liste de 5 membres du conseil municipal représentant la commune auprès de l'OMSAC en des statuts de l'association. Sont proposés : Marilyn Claudot, Régis Ehret, Nicolas Mettmann, Michèle Gerber, Cédric Stachowiak.

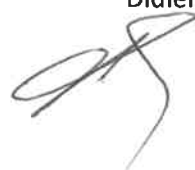
M. Alain Leconte sollicite une représentation de la liste « Reiningue : cap sur demain » au sein de l'OMSAC.

Le Maire s'y oppose dans l'immédiat.

Alain Leconte relève que l'équipe majoritaire lors du mandat 2020-2026, a fait preuve d'un important investissement, ce travail pourrait perdurer à travers une représentation de leur liste auprès de l'OMSAC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 votes pour et 4 votes contre, DESIGNÉ 5 membres élus : Marilyn CLAUDOT, Régis EHRET, Nicolas METTMANN, Michèle GERBER, Cédric STACHOWIAK.**

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



Commune de Reiningue  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**4.1 Vote du budget  
primitif 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET 2026 DE LA  
COMMUNE DE REININGUE**

*Nota : l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2025 du budget général et affectation des résultats a eu lieu par le conseil municipal de Reiningue en date du 3 mars 2026 sous la présidence de Monsieur Alain Leconte alors maire de Reiningue.*

*De ce fait, le conseil municipal en date du 3 mars 2026 a constaté l'excédent global de fonctionnement d'un montant de 433 636,41 € et affecte une partie de l'excédent de fonctionnement soit 333 636,41 au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » à la section d'investissement et le solde soit 100 000 € maintenu à la section de fonctionnement.*

**Le Budget Primitif 2026**

Pour la 2<sup>ème</sup> année de suite, le budget national est voté en février de l'année courante, ce qui a forcément une conséquence sur nos recettes et nos dépenses. D'autre part, alors que le taux de croissance était de 0,9% et que l'inflation était retombée à 1% en 2025, on retrouve une forme d'incertitude liée aux conséquences de la guerre au Moyen Orient, il est donc difficile d'établir un budget dans un tel contexte. **Le budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le conseil municipal par délibération avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Cette date limite est repoussée au 30 avril en année de renouvellement du conseil municipal (assemblée délibérante). Le budget primitif doit être transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaire à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveau ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

**Le budget principal 2026 a été élaboré dans une volonté de :**

- Maîtriser les charges à caractère général ;
- Stabiliser les taux d'imposition ;
- Optimiser la qualité des services rendus ;
- Investir sur le territoire de la commune ;

**C'est un budget équilibré malgré un contexte économique incertain.**

**Concernant le budget 2026, en section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 1 309 299,64 € et en section fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à 1 534 985,00 €.**

Nous déplorons la baisse continue des dotations de l'Etat. La dotation forfaitaire s'élève pour 2026 à 40 991 € soit moins 16 897 € par rapport à 2025.

Les taux restent stables et l'endettement est contenu. Il n'y aura aucune augmentation des taux des taxes communales.

Les taux d'impositions de la taxe foncière sont maintenus à 24,22% sur le bâti et à 61,11% sur le non bâti et la taxe d'habitation de 9,11%. Le coefficient de revalorisation de la valeur locative est fixé à plus 0,8%. Pour les communes, il y a une hausse de 1% des cotisations retraites, ça coûte très cher.

L'endettement est de 354 € par habitant contre une moyenne de 1074€ pour les communes de l'Agglomération mulhousienne.

Aussi, la section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes à 1 534 985,00 € et se détaille comme suit :

**Détail des articles 657363 et 65561 :**

657363	Subventions CCAS	16 801.16 €
65561	Contributions aux fonds de compensation des charges territoriales	20 000.00 €

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

## EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	492 998,12	30 273,26	508 112,25	0,00	538 385,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	610 000,00	0,00	616 936,17	0,00	616 936,17
014	Atténuations de produits	2 546,00	0,00	4 093,00	0,00	4 093,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	170 280,00	0,00	179 008,16	0,00	179 008,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 275 824,12</b>	<b>30 273,26</b>	<b>1 308 149,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 338 422,84</b>
66	Charges financières	10 164,79	0,00	9 037,16	0,00	9 037,16
67	Charges spécifiques (3)	106,09	0,00	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 061,00		1 425,00	0,00	1 425,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 287 156,00</b>	<b>30 273,26</b>	<b>1 318 711,74</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348 985,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	243 850,00		186 000,00	0,00	186 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>243 850,00</b>		<b>186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 531 006,00</b>	<b>30 273,26</b>	<b>1 504 711,74</b>	<b>0,00</b>	<b>1 534 985,00</b>
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
---	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 534 985,00</b>
--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; OF 043 = RF 043.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 676,00	0,00	115 824,00	0,00	115 824,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	340 270,00	0,00	312 141,00	0,00	312 141,00
731	Fiscalité locale	738 285,00	0,00	765 209,00	0,00	765 209,00
74	Dotations et participations (3)	140 505,00	0,00	120 485,00	0,00	120 485,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	95 270,00	0,00	93 326,00	0,00	93 326,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 431 006,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 434 985,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 434 985,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 431 006,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 434 985,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 434 985,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 431 006,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 434 985,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 434 985,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>100 000,00</b>
---	--	--	--	--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 534 985,00</b>
--	--	--	--	--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>186 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

## Section investissement :

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes à **1 309 299.64 €**

### Les principales recettes d'investissement :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>				
<b>Chap/ art</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire budget précédent</b>	<b>Proposition nouvelle</b>	<b>Vote de l'assemblée délibérante</b>
13	Subventions d'investissement (hors 138)	45 447,71	50 447,71	
13258	Subv. non transf. Autres groupements		5 000,00	
1328	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non am		0,00	
13461	Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	45 447,71	45 447,71	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>145 447,71</b>	<b>50 447,71</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	392 716,00	368 636,41	
10222	FCTVA	35 000,00	29 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	6 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	347 716,00	333 636,41	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	73 000,00	146 350,00	
1383	Autres subv. inv. non transférés - Départements	73 000,00	146 350,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	
27	Autres immobilisations financières	10 500,04	6 500,04	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	1 500,00	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit p	9 000,04	5 000,04	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>476 216,04</b>	<b>521 486,45</b>	
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>621 663,75</b>	<b>571 934,16</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	243 850,00	186 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	
2804162	Amort. subv. org. publics divers - Bâtiments et installations		0,00	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>243 850,00</b>	<b>186 000,00</b>	
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>243 850,00</b>	<b>186 000,00</b>	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)	<b>865 513,75</b>	<b>757 934,16</b>	
				+
	<b>RESTES A REALISER 2025</b>			0,00
				+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			551 365,48
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			1 309 299,64

Ces recettes permettront notamment de réaliser les opérations d'investissement et autres dépenses suivantes :

SERVICES	PROJETS	Report_2025	Proposé 2026	Total_2026	Observation
53	Forets	17 923.00 €	- €	17 923.00 €	Programme de replantation forêt engagé en 2025 pour réalisation 2026-2027
543	Ateliers municipaux	- €	43 590.78 €	43 590.78 €	Remboursement capital emprunt n° 00014910406 Remboursement capital emprunt n° 00014910408
625	Amenagement rue de wittelsheim	- €	23 785.84 €	23 785.84 €	Remboursement capital emprunt n° 00014910409
711	Salle multi_activites	- €	5 828.94 €	5 828.94 €	Remboursement capital emprunt n° 1641201002 Remboursement capital emprunt n° 1641201001
P02	Renovation maison forestiere	- €	- €	- €	
P03	Amenagement et equipement de la mairie	- €	3 000.00 €	3 000.00 €	Licences logiciel
P03	Amenagement et equipement de la mairie	2 145.60 €	- €	2 145.60 €	fin d'installation fibre (centre technique)
P03	Amenagement et equipement de la mairie	- €	9 850.00 €	9 850.00 €	Installation climatisation bureaux
P03	Amenagement et equipement de la mairie	10.80 €	200.00 €	210.80 €	
P03	Amenagement et equipement de la mairie	1 579.23 €	- €	1 579.23 €	
P04	Ateliers communaux_outillage_materiel roulant	- €	4 000.00 €	4 000.00 €	Motoculteur - petit matériel
P05	Cimetiere	13 458.00 €	30 000.00 €	43 458.00 €	report colombarium - poursuite aménagement tombes cinéraires
P06	Equipement ecole	- €	4 000.00 €	4 000.00 €	2 ordinateurs portables classes élémentaires 6 tableaux VPI
P06	Equipement ecole	- €	44 490.00 €	44 490.00 €	Remplacement chaudière de l'école
P06	Equipement ecole	- €	6 000.00 €	6 000.00 €	Remplacement tables CP - tableau blanc, écran déroulant et vidéoprojecteur pour classe

P08_26	Renovation lavoir	- €	15 000.00 €	15 000.00 €	études pour la rénovation du lavoir
P09	Renovation logements communaux	- €	6 000.00 €	6 000.00 €	
P10	Salle multi_activites	17 612.00 €	538.00 €	18 150.00 €	report système d'ancrages de chapiteau
P11	Halle des sports	- €	5 000.00 €	5 000.00 €	
P11	Halle des sports	- €	- €	- €	
P12	Embellissement	- €	5 000.00 €	5 000.00 €	Entrées de village
P12	Embellissement	1 192.80 €	- €	1 192.80 €	1 panneau entrée de village
P13	Materiel et outillage de securite pompiers	- €	2 000.00 €	2 000.00 €	Défibrillateur
P14	Centre de premier secours	- €	- €	- €	
P15	Foyer	- €	1 000.00 €	1 000.00 €	Tire-palette grande taille
P16	Travaux de voirie securisation_trottoirs securite_eclairage public_liaison douce	9 900.00 €	- €	9 900.00 €	Poteaux incendie rue de Schweighouse
P16	Travaux de voirie securisation_trottoirs securite_eclairage public_liaison douce	544.80 €	510.00 €	1 054.80 €	Réparation EP rue des pierres - sécurisation passage piéton école rue Heimsbrunn
P16	Travaux de voirie securisation_trottoirs securite_eclairage public_liaison douce	- €	400 000.00 €	400 000.00 €	
P17	Rehabilitation du presbytere	7 032.00 €	243 000.00 €	250 032.00 €	Report études en cours - travaux de réhabilitation
P18	Creation terrain multi-activites	6 559.20 €	- €	6 559.20 €	Solde du projet
P18.2	Reamenagement aire de jeux	3 518.40 €	- €	3 518.40 €	Solde du projet
P18_26	Plateforme dechets verts	- €	40 000.00 €	40 000.00 €	étude et travaux création plateforme déchets verts
P19_26	Sobriete energetique	- €	30 000.00 €	30 000.00 €	Etude et mise en place de panneaux photovoltaïques sur les batiments communaux
P20	Securite protection village	- €	9 846.81 €	9 850.00 €	Climatisation local technique vidéoprotection
P20	Securite protection village	31 304.88 €		31 304.88 €	report vidéoprotection
P21	Stade_club house	27 453.60 €	2 715.00 €	30 168.60 €	report rénovation LED de l'éclairage terrain B - mise en place d'un programmeur d'arrosage connecté

P21	Stade_club house	4 840.93 €	- €	4 840.93 €	Report remplacement chéneau gouttière club house
P22	Non affectes	- €	48 865.84 €	48 865.84 €	
P22	Non affectes	- €	180 000.00 €	180 000.00 €	
	<b>TOTAL</b>	145 075.24 €	1 168 224.40 €	1 309 299.64 €	

A noter, le référentiel M57 applicable implique la possibilité d'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 votes contre (Alain Leconte, Denis Boeglin, M. Eguemann), 15 voix pour**

**APPROUVE** le budget général tel que sus présenté,

**AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE




**Commune de Reiningue**  
 Département du Haut-Rhin  
 Arrondissement de Mulhouse  
 Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
 Présents : 18  
 Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Séance du 28 AVRIL 2026**

**4.2 Attribution de subventions**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE

18 MAI 2026

DE MULHOUSE

**Détail des articles 65741 et 65748 : Subventions**

FONCTIONNEMENT (total)			34 994,00
Mise a disposition de salles exterieures	ASC ST ROMAIN BADMINTON	Association	307,00
Subvention exceptionnelle pour participation organisation 13 juillet	ASC ST ROMAIN BADMINTON	Association	850,00
Subvention exceptionnelle de participation aux frais de fonctionnement du cabinet médical de médecin	REYMANN Philippe	Personne physique	9 000,00
Tournoi de Paques	FOOTBALL CLUB BSR	Association	400,00
Mise a disposition de salles exterieures	ASC ST.ROMAIN BASKET	Association	2 385,00
Participation service anniversaire de la liberation	STYL' DANCE	Association	200,00
Subvention exceptionnelle participation projet malgré-nous	MUSIQUE ST.ROMAIN REININGUE	Association	2 500,00
Soutien aux oeuvres sociales de l'amicale du personnel communal	Ass AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	4 732,00
Participation musicale manifestation 11 novembre	MUSIQUE ST.ROMAIN REININGUE	Association	100,00
Participation a la gestion des salles et soutien a l'association	O.M.S.A.C	Association	12 000,00
Subvention organisation de la cavalcade	O.M.S.A.C	Association	2 200,00
Soutien activite sapeurs pompiers	UNION DEP.SAPEURS POMPIERS 68	Association	320,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix**

**Attribue les subventions selon le détail susmentionné.**

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

**Commune de Reiningue**  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**4.3 Fixation des taux  
des impôts directs  
locaux**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE

18 MAI 2026

DE MULHOUSE

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau soumis au vote depuis 2023.

Il est précisé que cette taxe concerne uniquement les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, après délibération spécifique du conseil municipal, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Au regard de l'évolution des taux et de la perspective de la revalorisation des bases locatives, il apparaît souhaitable de ne pas faire supporter une augmentation supplémentaire de la fiscalité directe au profit de la commune.

En conséquence, il est proposé de maintenir les taux comme suit :

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

**DÉCIDE** de maintenir les taux communaux pour l'année 2026 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.22 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61,11 %
- taxe d'habitation : 9.11 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

Commune de Reiningue  
 Département du Haut-Rhin  
 Arrondissement de Mulhouse  
 Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
 Présents : 18  
 Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Séance du 28 AVRIL 2026**

**4.4 Approbation du  
 plan des effectifs  
 au 01/01/2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE

18 MAI 2026

DE MULHOUSE

L'état du personnel et la synthèse du plan des effectifs sont détaillés comme suit :

**PLAN DES EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2026**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	Dont temps non complet	EFFECTIFS POURVUS En ETP
Directeur général des services	A	1		1
<b>ADMINISTRATIF</b>		<b>3</b>		<b>2</b>
Rédacteur	B	1		1
Adj. Adm. Territorial	C	1		1
Adj. Adm. Territorial	C	1		0
<b>TECHNIQUE</b>		<b>9</b>		<b>7.57</b>
Technicien Princ 1 <sup>ère</sup> cl	B	1		0
Adj. Tech. Princ 2 <sup>ème</sup> cl. et nettoyage	C	3	0.35	2.35
Adj. Tech. Territorial et Atsem nettoyage - conciergerie	C	5	1.85 0.37	5.22
<b>SOCIAL</b>		<b>1</b>		<b>0.86</b>
ATSEM Princ. 2 <sup>ème</sup> cl.	C	1	0.86	0.86
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14</b>		<b>11.43</b>

Le remplacement d'un agent technique partant à la retraite à l'été est en cours, l'organisation du service administratif est en cours de réflexion

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix**

**APPROUVE** le plan des effectifs ainsi présenté.

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



SOUS-PRÉFECTURE  
1 8 MAI 2026  
DE MULHOUSE

**Commune de Reiningue**  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Canton de Kingersheim

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**5. Renouvellement de  
l'adhésion au profil  
acheteur « Alsace  
Marchés Publics »**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE

18 MAI 2026

DE MULHOUSE

La plateforme dénommée « Alsace Marchés Publics » ([alsacemarchespublics.eu](http://alsacemarchespublics.eu)) est un profil d'acheteur mutualisé dédié à la passation des marchés publics (article L. 2132-2 Code de la commande publique) géré par les cinq collectivités fondatrices suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace,
- Ville de Strasbourg,
- Ville de Mulhouse,
- Eurométropole de Strasbourg,
- Mulhouse Alsace Agglomération.

Cette plateforme est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012 et son utilisation a été ouverte à d'autres acheteurs alsaciens soumis au Code de la commande publique en 2013.

Alsace Marchés Publics est aujourd'hui un profil acheteur permettant de répondre aux obligations de dématérialisation des procédures de marchés publics.

La dématérialisation des marchés publics est une obligation légale depuis octobre 2018, mais constitue également un enjeu majeur de l'amélioration des achats publics, car elle permet de faciliter l'accès des entreprises aux mises en concurrence et d'assurer les obligations de transparence de la commande publique. A cet effet, la plateforme Alsace Marchés Publics est le principal guichet d'accès à la commande publique en Alsace pour les entreprises.

A l'heure actuelle, plus de 600 entités utilisent la plateforme Alsace Marchés Publics. Elle permet à ces entités utilisatrices de :

- Disposer d'un profil acheteur conformément à la réglementation relative aux marchés publics
- Faciliter l'accès des entreprises aux achats des entités publiques et privées
- Partager les expériences entre acheteurs membres
- Bénéficier d'un accompagnement à son utilisation.

Il est proposé au **conseil municipal** d'adhérer à cette plateforme pour répondre aux besoins indiqués ci-dessus.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) assure la coordination du groupement de commandes constitué entre la Collectivité européenne d'Alsace, la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération et les membres contributeurs en vue de la passation de plusieurs marchés publics ou accords-cadres portant sur l'hébergement, le fonctionnement et la maintenance, les développements et l'acquisition de services associés de la plateforme mutualisée de dématérialisation des contrats de la commande publique « Alsace Marchés Publics ».

Une charte d'utilisation ainsi qu'une convention d'adhésion définissent les règles d'utilisation de la plateforme ainsi que les différentes responsabilités de l'ensemble des utilisateurs.

Cette convention est conclue avec la CeA en vertu du mandat qui lui est confié par les membres fondateurs du groupement de commande pour signer les conventions d'adhésion avec tous les nouveaux adhérents en leur nom et pour leur compte.

Les fonctionnalités disponibles sur le profil « Alsace Marchés Publics » à la date de signature de la convention sont utilisables par l'adhérent **à titre gratuit**. L'adhérent ne dispose d'aucun droit d'aucune sorte sur le profil d'acheteur en dehors de la faculté d'utiliser l'outil dans les limites définies dans la convention.

*Le Conseil Municipal de Reiningue, après avoir délibéré à l'unanimité des voix*

- décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion et la charte d'utilisation

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

Transmis à la Sous-Préfecture  
Reiningue, 5 mai 2026  
Didier GAG



Nombre de conseillers en exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 AVRIL 2026**

**6. Affaires scolaires :  
détermination des  
horaires des écoles**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Reiningue s'est réuni en salle des séances en mairie - après convocation sous la présidence de Monsieur Didier GAG, Maire.

**Présents :**

**Les Adjoints :** Francis KOLB, Katia FELGER, Cédric STACHOWIAK, Nadine NETTE, Nicolas FADY

**Les Conseillers municipaux :** Michelle BOLTZ, Paul BADER, Michèle GERBER, Alexandra KEILING, Emilie PONCIN, Régis EHRET, Marilyn CLAUDOT, Nicolas METTMANN, Pasquale ROTOLO, Alain LECONTE, Denis BOEGLIN, Fabrice EGUEMANN

**Absents excusés et non représentés :**

**Absents :**

**Ont donné procuration :** Claire FUCHS à Denis BOEGLIN

**Secrétaire de séance :** Madame Anne LANGLAIS, Directrice Générale des Services

SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE

Vus les textes :

- articles D 521-10 et D 521-12 du code de l'éducation
- décret 2017-1108 du 27 juin 2017
- décret n° 2018-907 du 23 octobre 2018 modifiant le décret n° 2015-996 du 17 août 2015 portant application de l'article 67 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- décret n° 2020-632 du 25 mai 2020 relatif à la prolongation des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire accordées sur le fondement de l'article D. 521-12 du code de l'éducation et arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2025-2026.

Il convient de procéder au renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire à l'entrée de la rentrée 2026/2027.

A cet effet, les conseils d'écoles, consultés sur l'organisation dérogatoire du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2026/2027 se sont prononcés favorablement au maintien de l'organisation actuelle d'une semaine de 4 jours que la Direction de l'école a proposé maintenir.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8:00	8:00		8:00	8:00
	11:30	11:30		11:30	11:30
Total matin	3:30	3:30		3:30	3:30
Après-midi	13:30	13:30		13:30	13:30
	16:00	16:00		16:00	16:00
Total après-midi	2:30	2:30		2:30	2:30
TOTAL JOURNEE	6:00	6:00		6:00	6:00
TOTAL SEMAINE	24:00				

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix**

**APPROUVE** les horaires journaliers d'écoles à Reiningue proposés par le Conseil d'Ecole tels que susmentionnés.

Transmis à la Sous-Préfecture

Reiningue, 5 mai 2026

Didier GAG



SOUS-PRÉFECTURE  
18 MAI 2026  
DE MULHOUSE